

ABONNEMENT.

SOMMAIRE :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez DONGREL et BULLIER,  
Place de la Bourse, 33 ;  
A. EWIG,  
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames . . . . .	30
Faits divers . . . . .	75

RESERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
Chez M. HAYAS-LAFITTE et Co,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,  
9 Octobre 1877.

### ÉLECTION

A la Chambre des Députés

Dimanche 14 octobre 1877.

## EUGÈNE BERGER

Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire,

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

COMITÉ CENTRAL CONSERVATEUR DE PARIS.

#### Electeurs,

Dès l'ouverture de la période électorale, un Comité s'est formé à Paris dans le but de soutenir les candidatures conservatrices dans toute la France.

Le succès a couronné ses efforts. Les nombreuses souscriptions qu'il a recueillies ont été réparties sans autre pensée que de faire triompher partout la politique constitutionnelle et pacifique que le Maréchal-Président de la République a si nettement définie.

Mais notre tâche ne serait qu'incomplètement remplie, si, au moment où s'ouvre le scrutin, nous ne venions adresser à votre patriotisme un dernier appel.

Voter pour le candidat du Maréchal, c'est assurer la tranquillité intérieure, c'est garantir la paix extérieure.

Voter contre, c'est mettre en péril nos institutions, c'est compromettre la sécurité du pays.

S'abstenir, c'est abdiquer vos droits et méconnaître vos devoirs.

Soyez assurés que les intérêts moraux et matériels du pays sont indissolublement liés au succès des candidats que le Maréchal recommande à vos suffrages.

Le président du Comité conservateur,  
HENRI GREFFULHE.

### Chronique générale.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets la circulaire suivante :

« Paris, le 5 octobre 1877.

« Monsieur le préfet,

Je suis informé que, malgré l'évidence et en dépit des désaveux énergiques opposés à plusieurs reprises par le chef de l'État lui-même, des agents de désordre continuent à propager dans nos campagnes la pensée que le Gouvernement, qu'ils représentent faussement comme obéissant à ce qu'ils appellent des influences cléricales, pourrait se laisser entraîner à une politique de nature à compromettre le maintien de la paix.

À la veille du scrutin électorale, ces bruits calomnieux sont répandus avec un redoublement d'acharnement et d'audace. Le Gouvernement ne peut laisser ainsi impunément altérer la vérité des faits et dénaturer ses intentions. Dans l'intérêt même de

la sincérité et de la liberté du vote, il est nécessaire de mettre un terme à de tels moyens de propagande électorale et de réprimer des attaques aussi perfidement dirigées contre le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, président de la République.

Je vous invite donc à surveiller avec soin les fauteurs de ces coupables manœuvres, et de quelque façon qu'elles se produisent, par voie d'affiches, d'écrits ou de propos tenus publiquement, de les signaler à MM. les procureurs généraux, qui ne manqueront pas de requérir, suivant les cas, les peines prévues par la loi, soit contre le délit de fausses nouvelles, soit contre celui d'excitation à la haine et au mépris du Gouvernement.

« M. le garde des sceaux adresse en ce sens des instructions à ces magistrats.

« Recevez, monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très-distinguée.

« Le ministre de l'intérieur,  
« DE FOURTOU. »

On annonce que le projet du budget pour 1878 sera déposé aussitôt que la rentrée des Chambres sera terminée.

Aux recettes, le budget accuse un excédant de 21,536,933 francs, que le ministre propose d'employer à dégrever de 13 centimes l'impôt des patentes; à réduire d'un tiers, de 150 à 4 pour 1,000, le droit de timbre proportionnel sur les effets de commerce, et de 5 à 4 pour 100 l'impôt de la petite vitessse.

Dans l'exposé des motifs, le ministre annonce qu'il présentera également des projets spéciaux pour l'abaissement des taxes postales et télégraphiques et pour la réduction du droit de détail sur les boissons.

La taxe des lettres serait réduite au taux uniforme de 15 centimes; la taxe des télégrammes admettrait un minimum de dix mots avec augmentation de cinq centimes par mot en sus.

Le droit de détail sur les boissons, présentement de 18 fr. 75 pour 100, serait réduit d'un tiers dans les villes non rédimées et dans les campagnes.

Les conservateurs ont déjà vaincu, dans la lutte électorale, par leurs souscriptions.

Tandis que les cotisations affluent dans la caisse du Comité, et que son président remercie, par une circulaire, le public auquel il s'était adressé, de son généreux concours, la souscription radicale marche avec une lenteur désolante.

Nous touchons aux élections et le Comité républicain n'a pas encore pu réunir 400 francs par tête de candidat.

On crie et on parle beaucoup dans les rangs de la gauche. L'électeur y appuie fortement le candidat, de ses vœux et de ses paroles. Il apporte volontiers au Comité un grand fonds de bon vouloir, abondance de déclarations sympathiques, un riche capital d'excellentes intentions. Il est prodigue de démonstrations jusqu'à la bourse exclusivement.

Dans le parti conservateur, tout se fait en ordre et sans tapage. Le Comité a demandé de l'argent; il en a reçu. Nos journaux ont simplement enregistré des totaux. Chez nos adversaires, on a fait tout ce qu'on a pu pour stimuler la munificence républicaine. Les noms, prénoms et qualités des donateurs ont été imprimés tout au long. Peine et encre perdues? C'est à peine si quelques

habiles ont abusé de leur souscription pour se faire une réclame à bon marché.

En présence de l'échec grave subi par la souscription du Comité de la rue Louis-le-Grand, et ne pouvant disposer que de leurs ressources personnelles, différentes individualités des gauches se sont refusées à poser leur candidature dans la crainte qu'une nouvelle dissolution de la Chambre ne leur fit perdre le bénéfice de l'argent qu'ils auraient dépensé pour le scrutin du 14 octobre.

Plusieurs de ces candidats font en silence des vœux pour qu'il s'établisse, dans les prochaines élections, un équilibre qui permette le maintien de la Chambre et l'entente avec le pouvoir exécutif.

Le service des facteurs ruraux est en ce moment surveillé de très-près à la suite des plaintes qui ont été adressées à M. le directeur général des postes.

Le congrès socialiste qui vient d'avoir lieu à Gand paraît avoir un tant soit peu effrayé les puissances voisines.

C'est ainsi que le gouvernement italien est en ce moment vivement pressé par des influences supérieures de prendre de promptes mesures pour arrêter le développement du socialisme dans la péninsule.

A Lyon, les radicaux tiennent des réunions électorales tous les soirs, mais toujours en petit comité. Les candidats y sont soumis à des interrogatoires peu bienveillants. M. Ordinaire, qui est resté à Lyon pour chauffer malgré tout sa candidature, est exaspéré. Il profère des menaces qui promettent de bien jolies révélations.

#### UN BON EXEMPLE A SUIVRE.

A Marseille, tous les radicaux s'étaient fait afficheurs pour se donner la satisfaction de faire disparaître sous leurs affiches rouges celles du gouvernement.

Pour obvier à cet inconvénient, le maire de Marseille vient de prendre un arrêté sur la police d'affichage, qui astreint tout individu qui veut exercer le métier d'afficheur, à être spécialement autorisé par l'autorité municipale, après une déclaration préalable faisant connaître le nom et l'adresse de l'individu qui s'engage à se soumettre aux règlements de l'autorité municipale.

Dans différentes localités près de nos frontières de la Suisse et de la Belgique, les réfugiés de la Commune cherchent à lier des relations avec les paysans riverains pour faciliter l'entrée en France de toutes sortes de pamphlets injurieux pour le gouvernement et le parti conservateur.

Les autorités viennent de prendre des mesures spéciales, de concert avec les agents de la douane, pour exercer une surveillance incessante sur toute la ligne de nos frontières de l'Est.

Aussi, il n'y a pas de jour où l'on ne saisisse des quantités de ballots contenant des brochures et des feuilles incendiaires.

Une circulaire ministérielle vient d'être adressée à tous les agents diplomatiques en ce moment absents de leur poste, pour les informer que les congés réguliers dont ils étaient porteurs leur étaient retirés, et qu'ils eussent à reprendre leurs fonctions à partir du 9 octobre courant.

Un mieux sensible s'est déclaré dans l'état de M. Jules Simon; toutefois, une nouvelle opération sera nécessaire; cette opération inspire les plus vives inquiétudes à sa famille.

Un courrier extraordinaire est parti avant-hier soir de Londres pour Paris. Il était porteur de dépêches de la plus haute importance pour le maréchal duc de Magenta.

Le gouvernement britannique propose une entente écrite entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, pour le maintien de l'intégrité de l'empire ottoman et la formation d'une triple alliance pour le règlement de toutes les questions ayant trait aux intérêts de l'une des trois puissances.

Un grand nombre d'étrangers, qui habituellement prolongent leur séjour à Paris jusque vers le milieu de novembre, quittent chaque jour la capitale, craignant les résultats des élections du 14 octobre.

M. Bonnet-Duverdier a dit à une personne qui était allé le voir dans sa prison, qu'il n'avait donné mandat à qui que ce soit de poser sa candidature électorale dans aucune circonscription, et que l'on s'est servi de son nom à son insu.

On vient de proposer au gouvernement de faire afficher, dans chaque quartier de Paris, au plus grand nombre d'exemplaires possible, une liste de tous les électeurs des circonscriptions de Paris qui s'abstiendront de voter au scrutin du 14 octobre.

Des mesures pourraient être prises contre chacun d'eux, après les élections, si le gouvernement le trouve opportun. Des projets ont déjà été soumis à ce sujet par différentes notabilités qui ont donné leur avis sur la demande qui en a été faite.

#### ÉVITONS L'INVASION.

Retenez cet avertissement du Daily Telegraph, qu'on ne saurait accuser d'être hostile aux républicains français. Voici ce qu'écrit à ce journal son correspondant de Vienne, bien placé, à coup sûr, pour connaître la situation :

« Les élections françaises sont attendues avec autant d'anxiété à Berlin qu'à Paris, et nous avons de bonnes raisons de croire que le résultat, quel qu'il puisse être, n'aura pas une petite influence sur la politique générale de l'Allemagne. L'impression dominante, dans les régions politiques ici, est : que plus les élections seront radicales,





